

**ESSAI SUR QUELQUES
INSCRIPTIONS EN
LANGUE GAULOISE**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649772049

Essai sur Quelques Inscriptions en Langue Gauloise by Adolphe Pictet

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

ADOLPHE PICTET

**ESSAI SUR QUELQUES
INSCRIPTIONS EN
LANGUE GAULOISE**

8

ESSAI

SUR

QUELQUES INSCRIPTIONS

EN

LANGUE GAULOISE

PAR

ADOLPHE PICET

GENÈVE

JOËL CHERBULIEZ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PARIS

MÊME MAISON, RUE DE LA MONNAIE, 10

1859

ESSAI SUR QUELQUES INSCRIPTIONS

EN

LANGUE GAULOISE



AVANT - PROPOS

Dans le préambule de son second travail sur les formules de Marcellus Burdigalensis, auquel j'ai eu l'honneur d'apporter mon tribut¹, le savant philologue Grimm exprime son regret de ce que les Gaulois n'ont point suivi l'exemple des peuples de l'Italie, leurs voisins, pour consigner quelques souvenirs sur la pierre ou le métal. Nous aurions eu ainsi le moyen de savoir quelque chose de précis sur ce vieil idiome celtique qui a fait naître tant d'hypothèses diverses. Il est vrai que, jusqu'ici, on n'a découvert aucun monument de ce genre que l'on puisse faire remonter au delà de notre ère; mais il existe cependant plusieurs inscriptions, des premiers siècles sans doute, que l'on peut considérer comme purement gauloises, et qui, à ce titre, ont un grand intérêt pour la philologie celtique. La question toujours indécise du plus ou moins d'affinité de l'ancien gaulois avec les deux dialectes néo-celtiques, le cym-

¹ *Ueber die Marcellinischen Formeln*, von Jacob Grimm und Adolphe Pictet. Abhandl. der Berliner Akademie, 1835.

rique et le gaélique, ne peut manquer de s'éclaircir par l'examen de ces inscriptions, qui seules nous donnent un peu plus que des noms propres ou des mots isolés. Ces derniers, en effet, sont souvent communs aux deux dialectes, et ne prouvent rien dès lors pour la question en litige. Et lors même qu'ils semblent quelquefois s'interpréter mieux par l'un que par l'autre, on ne saurait en tirer aucune conclusion générale; car, ou bien le mot peut s'être perdu d'un côté en se conservant de l'autre, ou bien son usage pouvait être restreint à certaines portions de la Gaule, dont les dialectes variaient sans doute, surtout si les deux races y ont coexisté, comme cela est plus que probable. Et, dans ce cas, comme elles ont dû se mélanger plus ou moins, il en résulte une extrême difficulté pour s'orienter dans ce chaos. Ce mélange doit avoir affecté les noms des lieux, et, plus encore, les noms d'hommes. Ceux des peuples seuls fourniraient une base d'appréciation plus sûre s'ils n'étaient pas, en général, d'une origine fort obscure au point de vue étymologique. Une étude complète et approfondie de ces divers éléments aura toujours son importance, mais seule elle ne saurait conduire à aucune solution bien décisive.

Il ne faut pas s'étonner, d'après cela, si les investigateurs sont arrivés, sur cette question complexe, à des résultats contradictoires. Ainsi, tandis que Amédée Thierry voit exclusivement des *Galls* (Gaëls) dans la Celtique, et des Cymris dans la Belgique, avec un mélange intermédiaire, opinion partagée par Mone¹, l'historien H. Leo rattache, au contraire, les Belges aux Irlandais et les Celtes proprement dits aux Cymris². Une autorité d'un beaucoup plus

¹ *Die gallische Sprache*, p. 17. Karlsruhe, 1831.

² *Die malbergische Glosse*, p. 67. Halle, 1842.

grand poids est celle de Zeuss qui, dans la préface de son excellente *Grammatica celtica*, n'admet point ce partage distinct, considère la langue gauloise comme homogène, et la rattache tout entière au cymrique plutôt qu'au gaëlique, tandis que J. Grimm regarde l'hypothèse inverse comme fort possible¹. Les arguments invoqués par Zeuss ont sans doute de l'importance; mais ils ne semblent pas décisifs pour l'ensemble du problème, et ne prouvent en fait que l'existence d'une forte proportion de l'élément cymrique dans les Gaules. Lui-même, d'ailleurs, a tout aussi souvent recours à l'irlandais qu'au gallois pour l'explication des anciens noms d'hommes et de lieux celtiques.

Un savant français, connu par d'estimables travaux, M. Roget de Belloguet, vient de reprendre cette question dans son *Ethnogénie gauloise*, dont un *Glossaire gaulois* forme la seule partie publiée jusqu'à présent². Il arrive à cette conclusion qu'il n'y avait dans les Gaules qu'une seule et même langue qui tenait à la fois au cymrique et au gaëlique, plus rapprochée du premier par son vocabulaire, et du second par les flexions qu'elle possédait encore³. Cette conclusion tendrait à réconcilier les deux systèmes opposés, mais malheureusement les preuves sur lesquelles elle se fonde laissent beaucoup à désirer. Autant il faut louer le soin que l'auteur a mis à réunir, à épurer et à classer, d'après leur date et leur provenance, les anciens termes gaulois, autant on doit regretter qu'il ait adopté pour leur interprétation une méthode de rapprochements dont le vague et l'incertitude sont excessifs; et cela, parce qu'il n'entend tenir aucun compte des transitions phoniques,

¹ *Die Marcell. Formeln*, etc., p. 52.

² Chez Duprat, Paris, 1858.

³ *Ethnog. gaul.*, p. 285.

établies cependant par Zeuss avec un soin minutieux. C'est vouloir faire reculer la science, au moment où elle vient de formuler des principes certains, pour la replonger dans les errements de l'étymologie la plus aventureuse. Les variations des dialectes modernes, que l'auteur allègue pour justifier cette manière de procéder¹, ne sauraient être invoquées, parce que les formes anciennes, les seules qu'il faille consulter, n'offrent rien de cette anarchie prétendue dont il s'autorise pour tenter des comparaisons très-souvent impossibles. Il en résulte que le tableau final, où la proportion des mots cymriques et gaéliques est censée établie, repose sur des données trop peu sûres pour justifier les conclusions de l'auteur. Toute la partie étymologique de ce glossaire serait à refaire, en s'astreignant strictement aux saines méthodes fixées désormais par la philologie comparée². Peut-être même ce travail ne pourra-t-il s'en-

¹ *Ethnog. gaul.*, p. 52 et suiv.

² Ce jugement, qui peut paraître sévère, demanderait à être motivé par une critique détaillée qui ne serait pas ici à sa place. Je dois, toutefois, donner au moins un exemple de la méthode appliquée par l'auteur du Glossaire.

A la page 115, il traite du mot galate *legousmata*, qui désignait une sorte de cuirasse de fer; et, pour l'expliquer, il recourt d'abord au cymrique *llechu*, se cacher, se tapir, puis à l'armoricain *kuz*, en cachette, puis enfin, à l'irlandais *falaighim*, je couvre, je cache. Et, sans autre justification que ces vagues rapprochements, il en conclut que ces indications coïncident singulièrement avec celles qui répondent au mot *Crupellarii*. Mais il est facile de démontrer qu'aucune de ces indications, d'ailleurs incompatibles entre elles, n'a le moindre fondement.

Le cymrique *llechu*, sans parler de son *ch* tout différent du *g*, dérive de *llech*, surface plane, pierre plate, et ne signifie point proprement se cacher, mais s'étendre à plat ventre, comme on le fait pour épier en secret (*to lie along, to lurk. Owen, Dict.*) On voit que ce sens n'a rien de commun avec celui de cuirasse.

L'armoricain *kuz*, cachette, *kuz*, cacher, répond au cymrique *cudd, cuddiaw*, dont le *dd* représente un *d* aspiré, ce qui l'éloigne tout à fait de *gous* du mot galate.

Reste l'irlandais *falaighim*, je couvre, dont le *fa* est sans doute considéré

treprendre avec succès que lorsque nous connaissons mieux tout ce qui reste encore de l'ancien irlandais et de l'ancien cymrique.

Je laisse de côté le système paradoxal de Holtzmann, qui ne veut voir dans les Celtes que des Germains, et qui a quelque peu compromis, par cette singulière aberration, la réputation que lui avait faite un bon travail sur les inscriptions de Persépolis. Déjà solidement réfuté par Brandes en Allemagne¹, et par M. Roget de Belloguet en France², M. Holtzmann s'est attiré de vives répliques de la part d'un rude jouteur, M. Glück³ auquel on doit reprocher, en général, de trop oublier le *suaviter modo* à côté du *fortiter re*. Il est vrai que Holtzmann avait comblé la mesure aux yeux de Glück et de tous les celtistes, en appelant la belle grammaire de Zeuss un *gros livre ennuyeux*.

Si, par les raisons que nous avons indiquées plus haut, l'étude des mots isolés ne peut guère conduire à la solution désirée, il doit en être tout autrement de l'examen d'inscriptions qui renferment un sens suivi et des flexions gram-

comme accessoire. Mais il se trouve, au contraire, que la racine du verbe est *fal*, et que *aighim* n'est autre chose que la terminaison ordinaire des verbes dérivés. Il est donc impossible de comparer *laigh* à quoi que ce soit.

De la seconde partie, *mata*, du mot galate, il n'est tenu aucun compte.

On voit ainsi que, de ces trois rapprochements prétendus, il ne reste absolument rien. Et cependant, le mot *legouemata* figure dans le tableau final, avec un signe dubitatif il est vrai, parmi ceux qui doivent appartenir au cymrique plutôt qu'au gaëlique.

Je regrette d'avoir à signaler le côté faible d'un ouvrage qui, à d'autres égards, est fort digne d'éloges. Mais l'auteur lui-même fait un large et légitime usage du droit de critique, et je puis en appeler à sa propre devise : *Quid verum...curo et rogo, et omnis in hoc sum*.

¹ Brandes. *Das ethnographische Verhältniss der Kelten und Germanen*. 1857.

² *Ethnog. gaul.*, p. 23 et suiv.

³ *Die keltischen Namen bei Caesar*, München, 1857.

maticales. Les caractères distinctifs des deux dialectes celtiques ne peuvent manquer de se révéler quand il s'agit d'interpréter une phrase, si peu développée qu'elle soit; et le lieu de l'inscription détermine naturellement la langue qui s'y parlait. Si nous possédions un nombre suffisant de documents de cette espèce pour les diverses parties de la Gaule, le problème agité serait bien vite résolu. Cela n'est pas le cas, il est vrai; mais le peu que nous possédons offre sous ce rapport une haute importance, et mérite une attention toute particulière. Quelques progrès ont été faits déjà dans ce sens, et c'est l'auteur de l'*Ethnogénie gauloise* qui, le premier, a réuni les inscriptions en question, et a réussi, je suis heureux de le reconnaître, à tirer de leur rapprochement même quelques inductions intéressantes, sans parvenir toutefois à les élucider suffisamment. Une partie des termes qu'elles renferment lui paraissent même tout à fait étrangers aux idiomes celtiques actuels¹. C'est pour compléter cette étude, et mettre fin à ce doute, que je me propose de les examiner de nouveau avec tout le soin possible. Malgré les incertitudes inséparables de ce genre de recherches, je crois pouvoir arriver à formuler des conclusions d'une évidence fort acceptable. Les juges compétents en décideront.

Je donne d'abord ici les inscriptions dont il s'agit, telles qu'elles ont été publiées, et sans prétendre à une exactitude graphique que l'on ne pourrait obtenir qu'à l'aide de *fac-simile*. Je les reprendrai ensuite une à une pour en faire l'analyse.

¹ *Ethnog. gaul.*, p. 196.